



## FORMATION POST-PERMIS

### PERSONNES CONCERNÉES :

Tous les jeunes conducteurs ayant obtenu le permis de conduire de la catégorie B depuis moins de 2 ans.

### OBJECTIF DE LA FORMATION :

- 1- Sensibiliser les jeunes conducteurs aux dangers de la route ( alcool, stupéfiants, vitesse, distraction ...)
- 2- Sensibiliser ces mêmes conducteurs à la conduite économique et respectueuse de l'environnement.

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Cours théoriques et pratiques sur route, sur véhicule double commandes pour la conduite.

### Prérequis :

- ✓ Être titulaire du permis de conduire catégorie B.

### Durée :

- ✓ Une journée de formation (7 heures)

### Dispositif de suivi :

- ✓ Feuilles d'émargement à la demi-journée

### Validation des acquis :

- ✓ Attestation de formation post-permis

### Dispensateur de formation :

- ✓ Formateur diplômé du BEPECASER ou TITRE PROFESSIONNEL ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE.

### Lieu et nature de l'action :

- ✓ Au sein de l'agence Auto-école Les 3 Vallées.

### Contexte :

Le label qualité défini par l'arrêté du 26 Février 2018 portant création du label « qualité des formations au sein des écoles de conduite » vise à proposer aux jeunes conducteurs des RDV post-permis leur permettant de renforcer leurs acquis au travers de ce type de formation.

Pour plus de renseignements : [Les écoles de conduite labellisées](#) | [Sécurité Routière \(securite-routiere.gouv.fr\)](#)